

des explications et, après avoir entendu M. Lefebvre, le Bureau décide de ne pas donner suite à cette affaire.

3.—Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité, "re" Lionais et al "vs" la Cité de Montréal, en rapport avec les avis de vente au shérif des propriétés pour taxes.

M. Lebel, l'un des Assistants du Bureau du Trésorier, se présente devant le Bureau et l'informe que des avis de vente ont été transmis aux autorités du shérif à Québec et qu'il y a certains déboursés de faits, mais que néanmoins, il peut contremander ces avis par télégraphe.

Résolu: En conséquence de donner instructions au Trésorier de contremander ces avis et de suspendre la vente desdites propriétés Lionais pour attendre le règlement d'une cause maintenant devant la Cour Supérieure.

4.—Soumise une lettre de M. A. H. Hardy, demandant l'autorisation d'organiser une parade exposition par les rues de Montréal, le 12 septembre 1912 et demandant en même temps un octroi de la ville.

Résolu: Que le Secrétaire soit chargé de prier M. Hardy de soumettre sa demande aux différentes institutions de commerce à Montréal, telles que le Board of Trade, la Chambre de Commerce, les compagnies de chemin de fer et autres maisons importantes de la Cité, pour obtenir d'elles leur opinion, sur l'opportunité de faire cette parade.

5.—Soumise une lettre du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, signée E. Prévost, secrétaire, transmettant une résolution dudit conseil des Métiers et du Travail de Montréal, à l'effet de prier les autorités de la Ville d'établir des glaciers municipales et ce en vue de faire disparaître un prétendu monopole qui existe pour la vente de la glace.

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir si la Cité a le droit d'établir telles glaciers municipales.

6.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant que le Département de l'Aqueduc reçoive instructions de fermer les services d'eau aux maisons qui sont vacantes afin que le Bureau du Trésor puisse faire la collection des locataires qui occuperont ces maisons à l'automne, le coût de ce travail devant être amplement compensé par telle collection.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport immédiatement sur la demande du Trésorier de la Cité.

7.—Le Surintendant de l'Incineration recommande de réinstaller dans ses fonctions M. J. B. Clermont qui avait été renvoyé du service sur promesse de ce dernier de mieux se conduire à l'avenir.

Résolu: En conséquence.

8.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant, en vue de l'importance qu'il y a d'obtenir des chiffres pour fixer les crédits de 1912 plus tôt que par les années passées, que le travail de compilation des rôles de cotisation et des additions de ces rôles soit fait le soir, après les heures du Bureau, ce travail ne pouvant être fait le jour et qu'une somme d'environ \$350 soit votée pour ces fins; ladite somme représentant pas plus de cinquante cents de l'heure pour ce travail extra.

Résolu: En conséquence suivant la recommandation du Trésorier de la Cité de charger M. Collins, comptable du Département du Revenu de ce travail, ladite somme à être prise à même le crédit voté pour travaux supplémentaires.

9.—Soumis un extrait des minutes du Conseil, assemblée du 21 août 1911, question posée par l'échevin Marcell, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires de prendre les mesures nécessaires pour doter le village Turcot d'un bain public.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef et au Médecin Officier de Santé pour savoir, étant donné un bain qui devrait desservir la Côte St-Paul, la Ville Emard, le Village Turcot et partie de St-Henri, quel est l'endroit qui conviendrait le mieux pour l'établir.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

hearing the explanation given by him, the Board decided not go to further into the matter.

3.—Submitted a report from the City Attorney "re" Lionais et al vs. the City of Montreal (Notices of sale of properties by the Sheriff for taxes).

Mr. Lebel, one of the Assistants in the Treasurer's office appeared before the Board and informed them that notices of sale had been transmitted to the Sheriff, at Quebec, and that certain disbursements had been made, but he could, nevertheless, countermand such notices by telegram.

Resolved: That the City Treasurer be instructed to countermand said notices and to suspend the sale of the Lionais properties until a certain case now pending before the Superior Court has been settled.

4.—Submitted a letter from Mr. A. H. Hardy, asking that he be authorized to organize an exhibition parade through the streets, on the 12th Sept. 1912, and asking, at the same time, for a grant for such purpose.

Resolved: That the Secretary be instructed to request Mr. Hardy to submit his project to the different business institutions of Montreal, such as the Board of Trade, the Chambre de Commerce, etc., and to the Railway Companies and leading firms of the City, and to obtain their opinion on the advisability of organizing such parade.

5.—Submitted a letter from Mr. E. Provost, Sec'y of the Trades & Labor Council of Montreal, transmitting a resolution of said Council, requesting the civic authorities to establish municipal ice-houses, with a view of doing away with the monopoly which is said to exist with regard to sale of ice.

Referred to the Law Dept. in order to ascertain whether the City has the right to establish municipal ice houses.

6.—Submitted a report from the City Treasurer, recommending that the Water Dept. be instructed to turn off the water services at the houses which are vacant in order that the Treasury Dept. may collect the water rates from the tenants who will occupy such houses in the fall, the cost thereof to be amply compensated by the amounts which will be collected.

Referred to the Chief Engineer for an immediate report thereon.

7.—The Supt of the Incineration Dept. recommended that Mr. J. B. Clermont, who was recently dismissed, be reinstated on condition that he shall promise to behave better in the future.

Resolved: Accordingly.

8.—Submitted a report from the City Treasurer, recommending, in view of the importance of obtaining figures, for fixing the appropriations for 1912, earlier than in past years, that the work of compiling the assessment rolls and the additions thereto be done in the evening, after office hours, it being impossible to do said work in daytime, and that a sum of about \$350 be voted for that purpose, the said sum representing not more than 50 cts. per hour for such extra work.

Resolved: That Mr. Collins, Accountant of the Revenue Dept., be entrusted with said work, as recommended by the City Treasurer, the above sum to be charged against the appropriation voted for extra work.

9.—Submitted an extract from the Minutes of a meeting of the Council held on the 21st Aug. 1911, containing a resolution adopted on motion of Ald. Marcell, requesting the Commissioners to take the necessary measures in order that Turcot Village may be provided with a public bath.

Referred to the Chief Engineer and the Medical Health Officer for a report as to the site which, in their opinion, would be the most convenient and suitable for the establishment of a public bath for the use of the citizens of Côte St. Paul, Town of Emard, Turcot Village and part of St. Henry.

Ajourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.